DESTIN OPPOSÉ DE DEUX VILLES COLONIALES IMPORTANTES : GRAND-BASSAM ET GRAND-LAHOU

Jean - Jacques AHOUE
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan
ahouejeanjacques7@gmail.com

Résumé

La problématique de la conservation du patrimoine historique en Afrique dépasse les dimensions d'ordre politique. La nature se présente comme étant un facteur qui se prête à ce jeu de destruction. En Côte d'Ivoire, plusieurs villes coloniales se retrouvent dans ce problème relatif à la compréhension du sens d'un bien légué. En plus des activités anthropiques qui influencent ce patrimoine, il faut ajouter l'érosion côtière qui l'anéantie dans sa totalité. Pendant que certains voient leur passé envolé, d'autres se présentent comme étant une richesse qui mérite plus d'attention dans une dimension de préservation, de rénovation et de valorisation. Ainsi, cette étude est donc une analyse comparative de Grand- Lahou et Grand -Bassam, deux villes importantes sur le plan politique, économique du littoral ivoirien de l'époque coloniale à nos jours. La recherche documentaire, webographique et une étude de terrain ont été privilégiées dans cette enquête. Elles ont été axées sur des prises de photographies, d'analyses et d'interprétations du statut actuel de ces villes. Ces deux villes ont eu à l'issue de notre enquête, un destin opposé du point de vue de la conservation de leur patrimoine colonial. La ville historique de Grand Lahou a été totalement engloutie dans la mer, par contre, celle de Grand Bassam, quant bien même que ces réalisations coloniales soient dégradées pour la majorité, a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012.

***Mots-clés** : destin, villes coloniales, patrimoine, conservation*

Abstract

The issue of the conservation of historical heritage in Africa goes beyond political dimensions. Nature presents itself as a factor that lends itself to this game of destruction. In Ivory Coast, several colonial towns find themselves in this problem relating to the understanding of the meaning of a bequeathed property. In addition to the anthropogenic activities which influence this heritage, we must add the coastal erosion which wipes it out in its entirety. While some see their past blown away, others present themselves as an asset that deserves more attention in a dimension of preservation, renovation and enhancement. Thus, this study is therefore a comparative analysis of Grand-Lahou and Grand -Bassam, two politically and economically important cities of the Ivorian coast from the colonial era to the present day. Documentary research, webography and a field study were privileged in this survey. They focused on taking photographs, analyzes and interpretations of the current status of these cities. These two cities had, at the end of our investigation, an opposite destiny from the point of view of the conservation of their colonial heritage. The historic city of Grand Lahou was completely submerged in the sea, on the other hand, that of Grand

Bassam, even though these colonial achievements are mostly degraded, it has been classified as a UNESCO World Heritage Site since 2012.

Keywords : *destiny, colonial cities, heritage, conservation*

Introduction

Dans son histoire, la Côte d'Ivoire a connu la colonisation française qui a laissé sur son passage, d'énormes traces matérielles et immatérielles. Les villes du littoral en sont des exemples les plus palpables, avec à leur tête la ville de Grand-Bassam, qui fut la première capitale à partir de 1893 (Kipré, 1981 : 84). A côté d'elle, nous avons la ville de Grand-Lahou qui fut aussi importante à cette période (cf : carte n°1). Cette importance se caractérise par l'installation de factoreries européens, l'organisation administrative, les activités portuaires, etc. Ainsi, nous pouvons nous interroger sur l'état actuel de ces réalisations depuis la date des indépendances jusqu'aujourd'hui. Alors, cet état est considéré dans cette étude comme notre objet d'étude. Cette étude se présente comme étant une contribution à la connaissance du patrimoine colonial des villes de Grand-Bassam et Grand-Lahou et de leur état de conservation. Autrement dit, quel est donc la configuration actuelle de ces deux villes coloniales ivoiriennes ?

Pour répondre à cette préoccupation et atteindre nos objectifs, nous nous sommes accentués sur la recherche d'informations écrites dans des bibliothèques, des documents numériques sur internet. Ces documents obtenus étaient relatifs à la colonisation en Côte d'Ivoire, des infrastructures réalisées sur la côte ivoirienne, et sur la relation entre colons et colonisés. Dans cette quête d'informations, des fiches de lecture étaient établies pour mieux faire les distinctions et classer les informations selon les domaines que nous recherchons. Par la suite, une enquête sur terrain a été faite pour le constat. C'est dans cette veine que des relevés photographiques ont été effectués lors des prospections pédestres avec des fiches d'enregistrement de la présence ou non des réalisations coloniales, sans oublier les coordonnées géographiques. Ces entretiens avec des personnes ressources étaient accompagnés d'un questionnaire ou ensemble de fiches de questionnement, pour aboutir enfin à des analyses et des interprétations de l'ensemble des données.

Ainsi, dans ce travail, nous montrerons dans un premier temps, l'importance de ces deux villes pendant l'époque coloniale et dans un second temps, faire une comparaison de leur état actuel de conservation.

Carte n°1 : présentation de la zone d'étude (grand-lahou et grand- bassam)

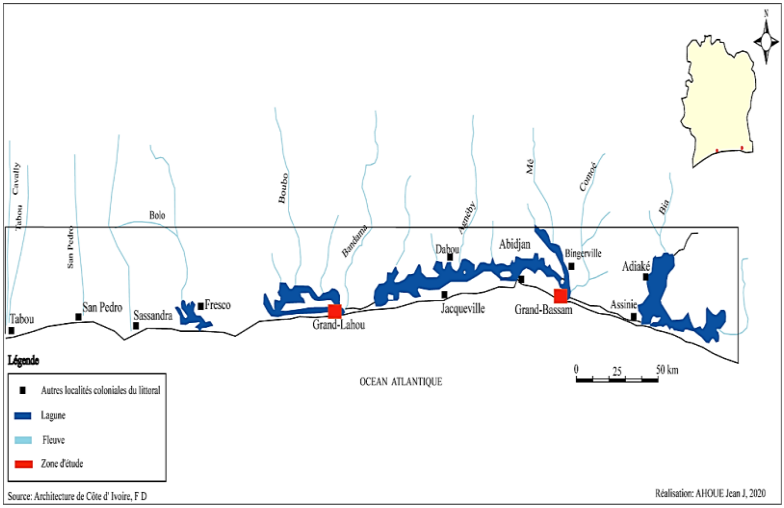

1. L'importance et la structuration des villes de Grand-Bassam et Grand-Lahou pendant la période coloniale en Côte d'Ivoire

Les villes de Grand-Bassam et Grand-Lahou ont un passé lointain de la période précoloniale et coloniale. Le choix de l'implantation de la ville de Grand-Lahou sur la bande de terre a été fait à cause du fleuve *Bandaman* qui débouchaient dans la lagune *Tiagba* et dans la mer à cet endroit, d'où le surnom de « cité des trois eaux ». Elle abrite le parc national d'*azagny* et des forêts de mangroves uniques sur le littoral ivoirien. Le désensablement de l'embouchure du fleuve qui se jette dans la mer permettait de limiter l'érosion à Grand-Lahou pendant la colonisation. C'était une zone facilement accessible où les populations pouvaient allier l'arrière-pays. A cette période, le souci majeur du colonisateur était de créer des liaisons commerciales avec l'hinterland.

Déjà en 1893, le dispositif colonial est mis en place dans cette localité dominée par les Anglais sur le plan commercial.

Ainsi, la ville coloniale de Grand-Lahou était constituée de quartier de commerce, un quartier administratif, un quartier portuaire et religieux (Grivot, 1942 : 12). En effet, le dynamisme de la ville, était caractérisé par le commerce de tissu, du sel, la pacotille, l'alcool, le caoutchouc, le bois, l'huile de palme, les noix palmistes, l'ivoire etc. L'importation et l'exportation de plusieurs produits étaient possibles grâce au dispositif portuaire mis en place par l'administration coloniale. De plus, la ville s'équipa assez rapidement en 1907 d'un phare, d'un wharf en 1912, de quelques réverbères et de débarcadères (Zan, 1973 : 101). Le quartier administratif qui abritait aussi des constructions à caractère social et culturel, était constitué de prison, de résidences (de l'administrateur de cercle, médecin, douane…), le bâtiment de la poste et de la douane (cf : photo n°1). A ces bâtiments, il faut ajouter ; le logement des fonctionnaires, la gendarmerie, le centre culturel, l'école, la justice, le tribunal coutumier, l'hôpital, un lazaret, deux églises (catholique et protestante), l'hôtel, le marché etc.

Ensuite, nous avons le quartier commercial qui regroupait plusieurs maisons de commerce européennes (anglais, Français en majorité). On peut à ce titre citer ; la CFI (compagnie forestière de l'Indénié)(cf : photo n°2), William Wageman, CFCI (compagnie française de Côte d'Ivoire), SCOA (Société Commerciale de l'Ouest Africain), Woodin, CFAO (Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest) etc. Enfin, on le quartier des africains et autochtones, qui étaient jadis installés sur le site colonial. Ces factoreries étaient à la fois des entrepôts provisoires pour les produits d'exportation et pour les marchandises à vendre dans les villages. C'était en même temps des magasins de vente en gros et au détail. Elles étaient dirigées par des agents européens intéressés à faire des bénéfices. C'est suite au premier plan du lotissement de 1904 que les populations *Avikam* ont été déplacés vers l'ouest de la localité. A cette période, on comptait dix (10) grandes maisons de commerce européennes bien implantées.

Au vu de tous ce que Grand Lahou disposait en termes d'infrastructures économiques, politiques et socio-culturelles, elle était considérée par les colons comme une seconde capitale après Grand

Bassam. Il s'en est fallu de peu en 1895, pour que le gouverneur Binger transfère la capitale à Grand-Lahou (Doutreuwe-Salvaing, 1985, 103). Mais, le projet échoua et la fonction échut à Grand Bassam qui jouissait de grands privilèges. Après ce tour d'horizon concernant la période coloniale de la ville de Grand-Lahou, que pouvons-nous dire de l'importance qu'avait celle de Grand-Bassam ?

Photo n° 1 : ancienne résidence du commandant de cercle de grand lahou, vu en 1981

Source : Doutreuwe-Salvaing Françoise, Architecture coloniale en Côte d'Ivoire : Inventaire des sites et monuments de la Côte d'Ivoire, p.110

Photo n°2 : le bâtiment de la compagnie forestière de l'Indenié, vu en 1981

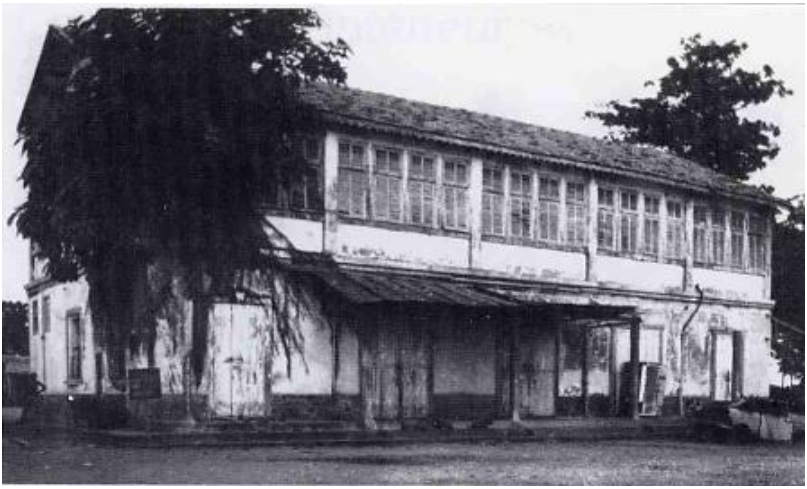

Source : Doutreuwe-salvaing Françoise, *Architecture coloniale en Côte d'Ivoire : Inventaire des sites et monuments de la Côte d'Ivoire*, *p.125*

Quant à la ville de Grand-Bassam, sa notoriété va au-delà des mouvements colonialismes de la fin du XIXème siècle (Diézou, 2009 : 24). Elle fut une zone importante du commerce sur ce territoire pendant la période précoloniale également (Atger,1960 : 450). L'installation des factoreries en fait d'elle, l'une des zones les plus productives pour la métropole. Le 10 mai 1893, après l'officialisation de la Côte d'Ivoire en tant que colonie de la république de France, sans hésitation son premier gouverneur du nom de Louis Gustave Binger, jette son dévolu sur cette ville qu'il nomma capitale, où il s'installa administrativement (Kouassi, 2007 : 111). Ainsi, Grand-Bassam fut ainsi, la première capitale coloniale, portuaire, économique et juridique de la Côte d'Ivoire (Gourihi, 1979 : 101). Elle témoigne des relations sociales complexes entre les Européens et les Africains, puis du mouvement populaire en faveur de l'indépendance. Tout comme Grand -Lahou, la ville historique de Grand-Bassam a été construite sur une presqu'île entourée de l'océan atlantique, la lagune *ouladine* et du fleuve *comoé*. Elle est aussi subdivisée en quartiers à savoir ; le quartier administratif, le village N'zima, le quartier commercial et le quartier résidentiel. Grand-bassam était une

base pour l'exploration de l'Afrique de l'ouest par les colonisateurs, à l'image de nombreuses missions de Treich-laplène des années 1880 et de l'expédition de Louis Gustave Binger (1887-1889).

Ainsi, dans le quartier administratif, il y a été édifié le palais du gouverneur en 1893, l'ancien hôtel des postes et de la direction des douanes, le palais de justice, le trésor en 1894 (cf : carte n°2). Aussi faut-il ajouter les églises, le presbytère, des compagnies privées françaises, le Western Telegraph Company, la direction des câbles, le jardin public etc. Par ailleurs, le quartier commercial comprenait des maisons de commerce européennes, à savoir ; CFAO (la Compagnie Française d'Afrique Occidentale) SCOA (la Société Commerciale Ouest Africaine), CFCI (la Compagnie Française de Côte d'Ivoire), Pozzo di Borgo, King, Woodin et CFK de Verdier (Compagnie Française de Kong), etc. Il s'en suit l'installation d'établissements bancaires tels que la Banque de l'Afrique de l'Ouest (BAO), Bank of Nigeria, la Banque de l'Afrique Equatoriale (BAE). Avec toutes ces maisons de commerce et banques, Grand-Bassam se transformait en une grande ville et devenait un foyer commercial très important grâce au trafic de l'huile de palme, de l'acajou et du caoutchouc (Sangaré, 2020, 366p). L'administration coloniale, désireuse de voir naître de nouvelles structures commerciales, et de mieux intégrer l'économie coloniale à celle de la métropole, optait pour les mesures les plus adéquates, à savoir ; la suppression des cauris, des manilles en tant que moyens monétaires afin d'introduire la monnaie fiduciaire. De 1897 à 1899, le service des douanes accordait une quarantaine de permis de construire à des commerçants qui venaient de tous les horizons (Anglais, Syriens, Libanais, Ghanéens …). Cette capitale était devenue ainsi, le point principal d'échange dans la colonie, avec le caractère d'une agglomération urbaine qui avait l'allure d'un caravansérail où les hommes se mêlaient entièrement.

Carte n°2 : présentation du plan de grand bassam à l'époque coloniale

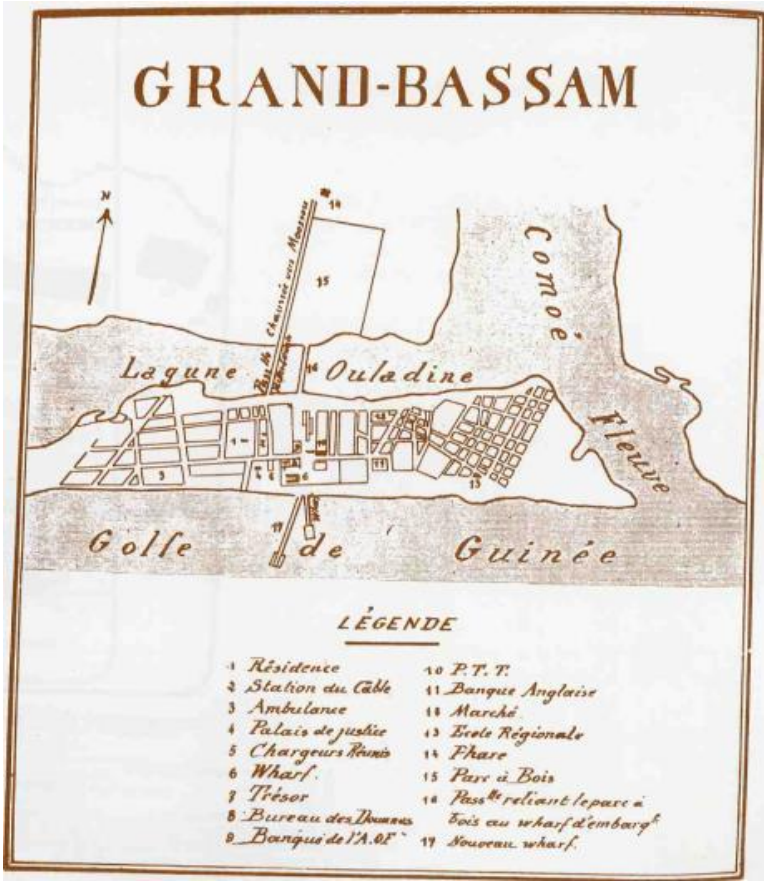

Source : Doutreuwe-salvaing Françoise, Architecture coloniale en Côte d'Ivoire : Inventaire des sites et monuments de la Côte d'Ivoire, p.157

Le commerce se faisait en toute quiétude. Le quartier résidentiel était composé de logements des travailleurs, des administrateurs, des banquiers et des commerçants (Sangaré, 2020 : 79). Enfin, le village *N'zima* est restée initialement comme une zone non lotie par les colons. Les constructions de cette zone sont typiquement africaines, faites de bois, de banco et la paille. A côté de ces constructions, nous avons des

infrastructures portuaires, dont le phare, les wharfs, les débarcadères lagunaires et maritimes etc. Au regard de toutes ces réalisations et le fonctionnement dynamique de la ville de Grand-Bassam, son statut de capitale de la Côte d'Ivoire était légitime.

Ainsi, retenons que les villes de Grand-Lahou et Grand-Bassam étaient à l'époque coloniale au cœur de l'économie de la Côte d'Ivoire. Elles avaient la même structuration du point de vue du découpage en zone à savoir ; la zone résidentielle, commerciale, portuaire, administrative et celle des populations autochtones. Elles ont toutes deux, bénéficié presque des mêmes infrastructures et disposaient des mêmes caractéristiques géographiques avec une végétation forte et un réseau hydrographique dynamique.

A l'ère de la mondialisation, le réchauffement climatique et l'avancement de la mer, quel est l'état de conservation actuel du patrimoine colonial de ces deux villes mythiques ?

Ont-elles connu le même destin ?

2. La comparaison de l'état actuel de conservation de ces deux villes historiques

La ville de Grand-Bassam est restée la capitale de la Côte d'Ivoire de 1893 à 1900. Ensuite, la capitale a été transférée à Bingerville suite à une épidémie de fièvre jaune qui a ravagé la ville. L'administration centrale y a été installé dans la nouvelle capitale. Grand-Bassam resta quand même, la capitale économique jusqu'à 1960, en perdant tout de même, progressivement sa prospérité et son dynamisme. Ainsi, l'identité paysagère, architecturale et urbaine a été bien préservée. Se présentant comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, la ville historique de Grand Bassam fut classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 (Sangaré, 2020 :134).

La ville proposée pour inscription est composée de deux (2) parties distinctes, une zone orientale et l'autre, une zone du cordon littoral, urbanisée au cours de la période coloniale (fin XIXème et début du XXème siècle). Elle dispose d'un réseau viaire continu avec de grandes avenues, généralement arborées, de voies secondaires,

orthogonales, de lotissements réguliers au sein de quartiers, aux fonctionnalités bien authentifiées. Pour son classement, l'état partie dans un dossier de proposition d'inscription révisé, a effectué une comparaison au niveau nationale avec la ville de Grand- Lahou, également due à la colonisation française, à la même période.

Ainsi, dans son inscription, la marque de préservation est privilégiée. Il s'agit de l'aspect paysagé conservé, des modifications de bâtisses coloniales interdites, l'interdiction de nouvelles constructions hautes que celles de la colonisation etc. Par conséquent, à ce jour, certaines bâtisses se voient rénover à savoir ; le phare, le palais du gouverneur devenu aujourd'hui musée des costumes (Kalck et al, 2004 :12), etc. Beaucoup d'efforts restent encore à faire pour redonner à ces bâtiments, au style architectural extraordinaire de l'époque coloniale, un meilleur visage qui semble être dégradé pour la majorité actuellement, comme les cas de la maison du patrimoine (cf : photo : n°3).

Photo n°3 : maison du patrimoine de grand bassam

Aboué jean - jacques, 2017

Le dernier découpage administratif a inclus la ville de Grand-Lahou dans la région des grands ponts. Notons qu'en 1974, les autorités administratifs et politiques ont ordonné l'évacuation des populations

vers la terre plus ferme à cause de l'avancement de l'océan. Ce qui a ruiné définitivement cette ville qui faisait rêver de par sa richesse coloniale (Amondji 1984 : 70). Par manque de moyens financiers, une partie du village *Avikam* est restée sur place, composée d'un petit nombre de commerçants, ainsi qu'une colonie de Béninois et de Ghaniens qui continuent d'y vivre.

En effet, cette portion est le village Lahou Kpanda. De près de 7000 habitants, érigé sur une langue de sable coincée entre l'océan et la lagune, il constitue ce qu'il reste de la ville coloniale de Grand-Lahou. L'ensemble des administrations de cette dernière et une grande partie de la population ont débuté leur délocalisation en 1973. Aujourd'hui, ils sont près de 12000 à vivre dans la nouvelle ville de Grand-Lahou. Le dernier bâtiment colonial emporté par les flots de mer était la prison. C'est la preuve que l'île n'est pas loin de disparaître. Cette prison a servi d'administration ivoirienne après les indépendances et a fermé ses portes en 1977, après la délocalisation de la ville sur la nouvelle terre. La montée des eaux grignote aussi la ville par l'ouest, contribuant à la disparition des bâtiments avec l'embouchure qui se déplace d'environ 40m par an et qui se trouve aujourd'hui à moins d'un kilomètre de son lieu d'origine.

Par conséquent, cette prospère cité coloniale n'est donc plus que l'ombre d'elle-même, telle la cité perdue de l'atlantique. Les somptueuses demeures, églises, résidences, administrations, et bien d'autres réalisations ont été englouties par l'océan. Seuls quelques pans de murs constituent encore de lutter contre les vagues, mais finiront inexorablement par disparaitre (cf : photo n°4). Les vestiges coloniaux de Grand -Lahou appartiennent malencontreusement au paysage marin présentement. C'est tout un passé et un patrimoine important qui se trouvent aujourd'hui dans l'eau. Cela est dû au fait que le littoral ivoirien est exposé à un régime de houles d'énergies modérées à forte, conduisant à des risques environnementaux et sociétaux (Robin et al, 2004 : 300).

Photo n°4 : une vue des restes de la ville historique à grand -lahou

Cliché : Ahoué jean - jacques, 2017

En définitive, Les villes coloniaux de Grand-Bassam et Grand-Lahou ont des points communs en ce qui concerne le cadre géographique. Elles sont toutes les deux, des presqu'îles bordées par une lagune, un fleuve et l'océan atlantique avec une histoire parallèle de pôle commercial, politique, économique et portuaire dans le sens de colonisation. Suite à l'érosion côtière qui menace les terres, la ville de Grand-Bassam a eu un meilleur sort par rapport à celle de Grand-Lahou. Celle-ci fut abandonnée et son patrimoine colonial aujourd'hui est englouti par les eaux de l'océan atlantique. Vu que Grand Bassam a été classée sur la liste du patrimoine de l'humanité, c'est probable que, si les constructions coloniales de Grand-Lahou existaient encore aujourd'hui, la ville serait aussi classée sur cette liste. Cependant, une attention particulière doit être portée sur la ville de Grand-Bassam car elle est une zone exposée aux inondations. Il est important d'anticiper au maximuin cette catastrophe afin de ne pas aussi perdre ce beau patrimoine.

Conclusion

Au terme de cette étude ; retenons que la Côte d'Ivoire regorge toujours des traces matérielles de ces productions liées à la colonisation. L'exemple des villes de Grand-Bassam et Grand-Lahou a été pris afin d'établir une analyse comparative. Alors, disons que ces villes coloniales ont eu un destin opposé dans le mode de conservation des vestiges coloniaux, dans la mesure où, la ville historique de Grand-Bassam a été conservée et classée sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Par contre, celle de Grand-Lahou qui de peu, est passée à côté du statut de capitale en 1895, voit ces vestiges immergés au fond de l'océan atlantique, qui progresse vers les terres sous l'effet de la montée des eaux, causée par le réchauffement climatique. Il s'agit de toutes les réalisations de ladite ville à savoir ; le phare, les maisons de commerce, l'hôpital, la prison, les écoles, les églises etc. Ces vestiges ayant disparu, créent un handicap à la connaissance absolue de ce site historique. Notre regard peut donc se porter sur les stratégies à mettre en place pour une meilleure préservation du patrimoine colonial de certaines villes ivoiriennes menacées par l'érosion côtière, telles que ; Sassandra, Tabou, Jacqueville…, afin qu'elles ne subissent pas le même sort que l'ancienne ville de Grand-Lahou. Elle se présente comme un avertissement aux populations qui habitent en bordure des cours d'eau afin d'avoir des comportements citoyens pour éviter l'avancement de ces eaux, et aux politiques d'anticiper les catastrophes, tels que ce qui est arrivé à la ville coloniale de Grand-Lahou.

Bibliographie

Amondji Marcel (1984), *Félix Houphouët et la Côte d'Ivoire, l'envers d'une légende*, Paris, *karthala*

Atger Paul (1960) « les comptoirs fortifiés de la Côte d'Ivoire (1843-1871) », *revue d'histoire outre-mers*.

Diezou Koffi Innocent, (2009), *Le patrimoine architectural colonial de la Côte d'Ivoire : le cas de la ville de Grand Bassam de 1893 à 1960,* mémoire de maîtrise, Université Paris 1.

Doutreuwe-salvaing Françoise (1985), *Architecture coloniale en Côte d'Ivoire : Inventaire des sites et monuments de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, éditions CEDA.

Gourihi Titiro Moise (1979), *L'organisation administrative territoriale de la Côte d'Ivoire de 1893 à nos jours, Thèse d'état,* Université de Strasbourg III.

Grivot René (1942), *Le cercle de Lahou*. Paris, bulletin de l'IFAN.

Kouassi Kouakou Siméon, 2007, Archéologie de la Côte d'Ivoire côtière (Grand-Bassam – Grand-Lahou), Thèse de doctorat, Université d'Abidjan-Cocody.

Kalck Paul et al (2004) « la restauration du patrimoine architectural, activités des entreprises et offre de formation » *cereq*.

Kipré Pierre, 1981, *Les villes coloniales de la Côte d'Ivoire économie et société (1893 à 1940),* thèse de doctorat, Université de Paris VII.

Robin Marc et al (2004) « Les risques côtiers en Côte d'Ivoire », *bulletin de l'association de géographes*.

Sangaré Zainab, 2020, *Contribution de l'archéologie à la connaissance des quartiers coloniaux de Grand-Bassam et du Plateau à Abidjan au XIXème siècle*, thèse de doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Zan Semi Bi, 1973, *La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940),* thèse de doctorat, Université Paris VII.